

**CONTACTS****Responsables pédagogiques**

José LABARÈRE

Pierre CAVAILLÈS

**assesseurs de la première année santé****filière médecine / odontologie**

Arnaud SEIGNEURIN

**filière pharmacie**

Marine PEUCHMAUR et Benjamin

BOUCHERLE

**filière maïeutique**

Lionel DI MARCO

**Secrétariat pédagogique**

scolarite-pass@univ-grenoble-alpes.fr

scolarite-optionsante@univ-grenoble-

alpes.fr

Tél. : + 33 (0)4 38 38 83 55

**LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE**

Université Grenoble Alpes

Domaine de la Merci

Accueil de la scolarité

38700 La Tronche

**EN BREF****Domaine :**

Sciences, Technologies, Santé

**Composante de rattachement :**

UFR de médecine, UFR de pharmacie

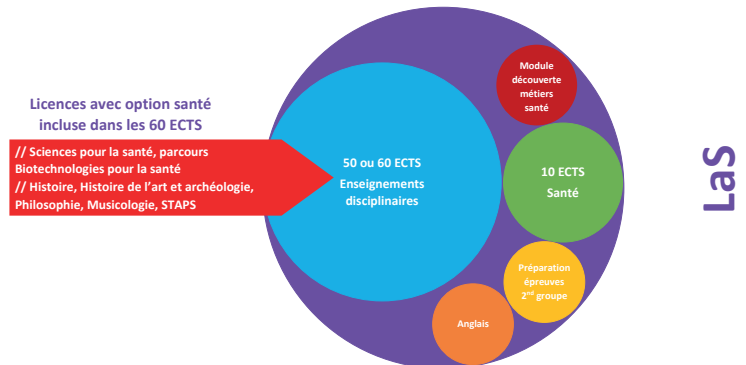
**Durée des études :** 1 an**Nombre de crédits :** 60 ECTS**GRENOBLE**

# ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

**COMMENT ACCÉDER AUX ÉTUDES DE SANTÉ**

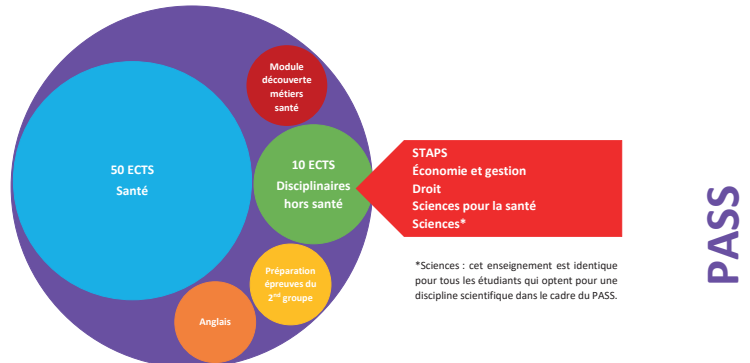
Les parcours permettant l'accès aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique) incluent :

- les licences avec accès santé (LaS) : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- le parcours d'accès spécifique santé (PASS) avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine autre que la santé (10 ECTS)
- les formations d'auxiliaires médicaux
- les passerelles pour les titulaires d'un diplôme de master 2, d'un titre d'ingénieur, ou d'un doctorat.

**ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS CHAQUE FILIÈRE****Licence avec accès santé (LaS)****Les licences de l'UGA avec une option santé non-incluse dans les 60 ECTS**

Droit ; Économie et gestion ; Chimie-Biologie (Valence) ; Chimie et biochimie (Grenoble) ; Informatique, mathématiques et applications (Grenoble et Valence) ; Physique, chimie, mécanique, mathématiques (Grenoble et Valence) ; Sciences pour l'ingénieur ; Sciences du vivant ; MIASHS ; Psychologie (uniquement en LAS 2 et LAS 3).

L'université Savoie Mont-Blanc propose dans son offre de formation des LaS donnant accès aux 2<sup>e</sup> années des études de médecine, maïeutique et pharmacie, dans le cadre d'un partenariat conventionnel avec l'Université Grenoble Alpes.

**Parcours d'accès spécifique santé (PASS)**

\*Sciences : cet enseignement est identique pour tous les étudiants qui optent pour une discipline scientifique dans le cadre du PASS.

**CHOISIR ENTRE PASS ET LaS**

Vous devez prendre en compte vos points forts, vos centres d'intérêt et les éventuelles poursuites d'étude que vous envisagez en dehors de la santé. Votre candidature à la 2<sup>e</sup> année des études de santé sera évaluée, pour une part importante, sur les notes obtenues en première année à l'université (PASS ou LaS). Il est donc recommandé de formuler des vœux pour des parcours qui correspondent à vos domaines de prédilection au lycée et à votre projet d'étude. En fonction de vos points forts, vous pouvez avoir plus intérêt à choisir une licence avec accès santé dans un domaine qui vous intéresse.



## ACCÈS À LA DEUXIÈME ANNÉE

L'accès à la deuxième année s'appuie sur 2 types d'épreuves :

● **des épreuves du premier groupe** : elles sont constituées des résultats obtenus aux examens du semestre 1 et de la validation de l'option relevant du domaine de la santé pour les LaS et des résultats obtenus aux examens du semestre 1 et 2 pour le PASS. Les candidats admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. Les étudiants qui n'ont pas été admis en étude de santé à l'issue des épreuves du 1er groupe sont convoqués par ordre de mérite à ces épreuves. Elles sont constituées des résultats obtenus aux examens du semestre 1 et de la validation de l'option relevant du domaine de la santé pour les LaS et des résultats obtenus aux examens du semestre 1 et 2 pour le PASS. Le jury établit par ordre de mérite et dans la limite des capacités d'accueil les candidats admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. 50% des étudiants admis dans une formation de santé sont recrutés à l'issue des épreuves du premier groupe.

● **des épreuves du second groupe** : Elles sont constituées d'une épreuve orale comportant deux entretiens avec au moins deux examinateurs, pour une durée totale d'au moins 20 minutes. Ces épreuves permettent de recruter 50% des étudiants admis dans les formations de santé. Elles sont constituées d'épreuves orales comportant deux entretiens avec au moins deux examinateurs, pour une durée totale d'au moins 20 minutes. Ces épreuves permettent de recruter 50% des étudiants admis dans les formations de santé. Tout étudiant peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, sous réserve d'avoir validé au moins 60 ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature. Il ne peut en revanche présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

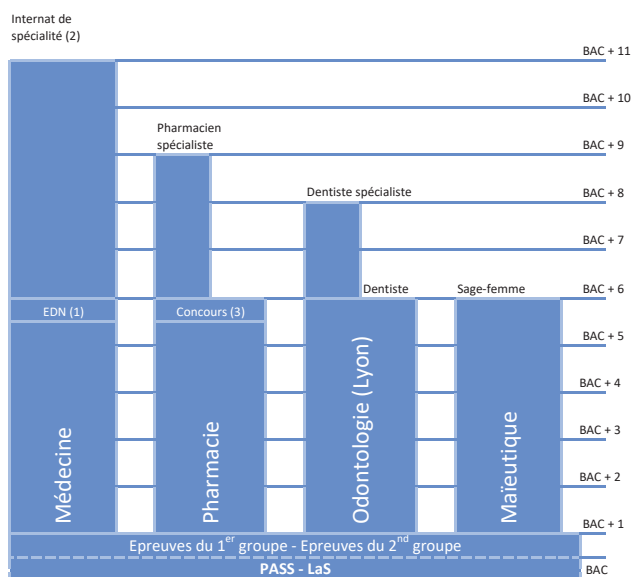
L'effectif d'étudiants autorisés à s'inscrire en 2<sup>e</sup> année des études de santé est fixé chaque année au regard des objectifs nationaux pluriannuels d'admission en première année du deuxième cycle des formations de médecine, pharmacie, maïeutique, et odontologie..

Pour les étudiants en PASS, les épreuves des UE communes du premier semestre conduisent à l'établissement de quatre classements pour les filières Médecine, Pharmacie, Maïeutique et Odontologie, qui permettront à l'étudiant de faire un choix éclairé pour le second semestre.

L'affectation de chaque étudiant en deuxième année dans la filière choisie s'opère en fonction :

- des places ouvertes,
- du ou des rangs de classement du candidat aux filières auxquelles il est inscrit,
- des vœux d'affectation exprimés par le candidat.

## SCHÉMA GÉNÉRAL DES ÉTUDES DE SANTÉ



(1) Épreuves dématérialisées nationales

(2) En fonction de la spécialité, internat de 3 à 5 ans

(3) Concours national d'internat en pharmacie

Les étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année d'accès aux études de santé ont le choix de se présenter à l'accès aux filières suivantes :

- en 2<sup>e</sup> année des études de médecine à l'UFR de médecine de l'Université Grenoble Alpes (UGA)
- en 2<sup>e</sup> année des études de pharmacie à l'UFR de pharmacie de l'Université Grenoble Alpes (UGA)
- en 2<sup>e</sup> année des études d'odontologie à l'UFR d'odontologie de l'Université de Lyon I
- en 2<sup>e</sup> année des études de maïeutique au département de maïeutique de l'UFR de médecine de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Un étudiant peut s'inscrire à 1, 2, 3 ou 4 concours.

## ACCÈS À D'AUTRES FILIÈRES

Le PASS et les LaS permettent également l'accès, via le concours médecine, à la formation de **masseur-kinésithérapeute** de l'institut de formation des masseurs kinésithérapeutes (IFMK) du CHU Grenoble Alpes (CHUGA) dans les conditions définies par arrêté des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur. Les étudiants inscrits en PASS option sciences pour la santé peuvent également intégrer, via le concours médecine, la Formation de Manipulateur en Electroradiologie Médicale du CHU Grenoble Alpes (CHUGA).



## UN ENSEIGNEMENT FONDÉ SUR LA PÉDAGOGIE INVERSÉE DANS LE PASS ET LES LaS

L'enseignement repose sur la pédagogie inversée qui comporte quatre composantes essentielles et complémentaires :

- **Cours multimédia**

L'apprentissage se fait selon un calendrier d'étude qui permet la prise de notes au rythme de l'étudiant et de son organisation personnelle.

- **Séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI)**

Les séances ont lieu en amphithéâtre de 200 étudiants sur un rythme hebdomadaire de 8h à 12h. Elles sont préparées par l'enseignant à partir des questions formulées par les étudiants sur un site dédié.

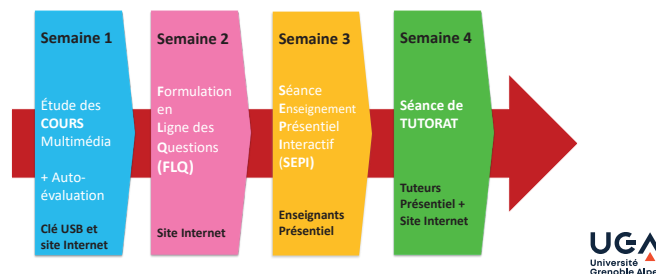
- **Séances de tutorat professionnalisé**

Le tutorat, assuré par des étudiants de 2<sup>e</sup> année et supervisé par les enseignants responsables du cours est orienté vers la préparation des épreuves terminales par le biais d'exercices. Le tutorat a lieu au rythme d'une séance hebdomadaire en soirée en petit groupe. Il permet une évaluation de sa méthode de travail grâce à la publication confidentielle et sécurisée des résultats du tutorat.

## DEUX SEMESTRES ORGANISÉS EN SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE

Chaque semestre est organisé en **séquences d'apprentissage formant 6 cycles d'apprentissage. Chaque séquence se déroule sur 4 semaines.** Chacune de ces semaines est consacrée à une activité d'apprentissage différente.

### Séquences d'apprentissage sur 4 semaines



- **La 1<sup>re</sup> semaine** est consacrée à *l'étude des cours sur clé USB ou à partir du site Internet Uness Formation*

- **La 2<sup>e</sup> semaine** est utilisée pour la *Formulation en Ligne des Questions (FLQ)* destinées aux enseignants

Ces questions portent exclusivement sur les cours multimédia étudiés la semaine précédente. Elles forment la base des Séances d'Enseignement Présentiel Interactif (SEPI) qui se déroulent la semaine suivante.

- **La 3<sup>e</sup> semaine** est consacrée aux *Séances d'Enseignement Présentiel Interactif (SEPI)* (enseignement explicatif et applicatif) avec les enseignants

Chaque UE étudiée pendant la séquence d'apprentissage donne lieu à une Séance d'Enseignement Présentiel Interactif (SEPI) de 2 heures.

- **La 4<sup>e</sup> semaine** est celle des *séances de Tutorat* (enseignement applicatif).

Le tutorat est orienté vers la préparation des épreuves terminales du 1<sup>er</sup> groupe à travers la réalisation d'exercices en ligne et leur correction interactive.



## METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ

Il faut évaluer ses points forts et centres d'intérêt pour déterminer son choix entre la LaS et le PASS.

En LaS, le volume de travail hebdomadaire est estimé à 15h par séquence.

Le PASS est extrêmement exigeant sur le plan du travail personnel.

Quelques conseils pour mettre toutes les chances de son côté :

- Organiser son temps (études, trajets, vie sociale, loisirs etc.)
- Acquérir des connaissances seul, les partager et les consolider en groupe
- Bien choisir l'option disciplinaire proposée dans cette première année afin d'anticiper son orientation.

## S'ORIENTER

Le PASS comportant des enseignements disciplinaires de licence permet la poursuite d'études vers la licence en question.

Les étudiants ayant choisi le **parcours d'accès spécifique santé** peuvent se réorienter :

- à l'issue du semestre 1, dans le parcours de licence correspondant à l'option choisie, à l'exception, pour les formations scientifiques, des parcours internationaux et sélectifs. Ils peuvent également solliciter l'accès à une autre licence en suivant la procédure commune à tous, sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation.

- à l'issue de la première année

- si les étudiants ont validé leur année ET l'option disciplinaire mais n'ont pas été admis en 2<sup>e</sup> année des études de santé, ils peuvent poursuivre en 2<sup>e</sup> année de la licence choisie en option.,

- s'ils n'ont pas validé leur année et / ou pas validé l'option disciplinaire et qu'ils souhaitent s'inscrire dans la licence choisie en option du parcours spécifique santé, ils doivent candidater via Parcoursup, mais ne peuvent pas choisir une licence avec un accès santé (LaS).

- s'ils souhaitent se réorienter dans une autre L1, ils doivent également émettre des vœux sur Parcoursup en suivant la procédure établie.

## CONSEILS AUX ÉTUDIANTS : VIGILANCE SUR LES PRÉPARATIONS PRIVÉES DES ÉPREUVES DU PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ

Il est inutile et fortement déconseillé par les équipes enseignantes de recourir à une officine privée pour la préparation des épreuves du PASS ou de l'option santé. Les épreuves du PASS et de l'option santé portent sur les seules activités pédagogiques délivrées par les enseignants titulaires des Facultés de médecine et de pharmacie de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

### ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire  
1<sup>er</sup> étage du bâtiment Pierre-Mendès-France  
640 rue des universités  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél : + 33 (0)4 57 04 15 00  
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence  
CIO'SUP  
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche  
11 Place Latour-Maubourg  
26000 VALENCE  
Tél. : + 33 (0)4 38 38 84 97  
Ciosup2607@univ-grenoble-alpes.fr

PLUS DE PRÉCISIONS SUR L'ACCÈS À LA FILIÈRE SANTÉ : [HTTPS://PROSE.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR/FORMATIONS/FAQ-SUR-LES-ETUDES-DE-SANTE/](https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/formations/faq-sur-les-etudes-de-sante/)